

6. Adaptation de la gestion des risques naturels en Isère – Valentin LE BIDAN (CG38, Service des routes)

Le service des routes du Conseil Général de l'Isère ne gère pas les risques naturels mais il est gestionnaire d'un réseau routier d'environ 5000 km de linéaire sur des reliefs présentant un caractère montagneux sur la moitié sud de son territoire, qui à ce titre constitue « un bon baromètre » de l'activité des aléas naturels sur le département : inondations (qui concernent peu les routes départementales), crues et laves torrentielles, mouvements de terrain et avalanches.

Le constat fait depuis quelques années est une **augmentation de l'intensité des phénomènes météorologiques**, comme l'illustrent les exemples suivants.

Lors de la sécheresse exceptionnelle de l'été 2003, des **incendies de forêt** se sont produits sur des versants des massifs de la Chartreuse (incendie du Néron) et du Vercors (au mont Barret). L'incendie du mont Barret à la sortie des gorges de la Bourne (Fig. 30) n'a pas eu d'impact immédiat sur la route départementale, mais on en mesure aujourd'hui les conséquences sur le couvert végétal et sur les phénomènes gravitaires, avec de nombreuses chutes de blocs rocheux dans le village et sur la route



Fig. 30. Incendie du mont Barret (Vercors), été 2003



Fig. 31. Crues de la Valdaine en juin 2002

Les crues violentes et très localisées de la Valdaine en juin 2002 ont été un désastre pour le réseau routier (Fig. 31), et des traces de cet événement subsistent dans le paysage encore aujourd'hui

On observe des amplitudes thermiques importantes sur des laps de temps très restreint, ce qui paraît être un phénomène assez général (également constaté en Savoie). En conséquence, on a une augmentation apparente des **phénomènes de type érosif**, avec des épisodes de ruissellement qui entraînent une érosion importante des talus routiers.

Les événements de ce type autrefois considérés comme exceptionnels deviennent communs. Confronté de manière croissante aux problèmes de gestion des dommages sur son réseau, le service des routes du CG38 conclut à la nécessité de **revoir le seuil du caractère exceptionnel** de ces phénomènes.

La politique de gestion en cours d'élaboration au service des routes **prévoit notamment de fonctionner en mode dégradé** (de la même façon que lors du déneigement d'une route, on privilégie le rétablissement des accès les plus stratégiques avec un fonctionnement en mode dégradé pour les accès à enjeux moindres). Ce type de fonctionnement devra être **associé à une communication spécifique auprès des usagers**. Cela s'inscrit également dans un contexte politique où « on nous demande de faire mieux avec moins, donc on n'a pas le choix ».

À ce titre, pour le gestionnaire des routes, le changement climatique n'est **qu'une incertitude parmi d'autres**, qui s'ajoute aux incertitudes financières et aux incertitudes sur la façon dont le risque est perçu par la population et par les médias, et il estime que « ces incertitudes déjà existantes évoluent plus vite que l'aléa climatique en lui-même ».

Il faut adapter notre niveau d'exigence en termes d'investissements (« aujourd'hui on s'oppose à certains bureaux d'études et on accepte de ne pas traiter certains phénomènes sur certains itinéraires »), et travailler à l'optimisation des techniques de traitement et de suivi des phénomènes (sur le même principe que « faire mieux avec moins »).

Il faut mettre en place un **suivi rapproché des événements** (fréquence, intensité) : « la jurisprudence est très claire là-dessus, il faut disposer d'un observatoire le plus fiable et exhaustif possible des événements sur notre réseau ». Le travail est en cours sur cet aspect dans le but, à terme, de corrélérer ces événements avec les conditions météorologiques qui les ont provoqués, dans une optique d'amélioration de la prévision.

Jusqu'ici, les interventions du service étaient essentiellement curatives : « on attendait la survenue des événements pour intervenir ». Les orientations actuelles visent à développer des **approches plus préventives**, par exemple en fermant des itinéraires en cas de désordres importants annoncés, d'où la nécessité de disposer de données météorologiques pertinentes et actualisées (celles-ci existent dans une certaine mesure, mais « on n'y a pas forcément accès »).

V. Lebidan nuance le propos de J. Liévois sur l'importance des références temporelles différentes qui existent entre les différents acteurs. Il considère que malgré la difficulté pour les décideurs politiques confrontés à leurs échéances électorales de porter une vision et une **stratégie à long terme** en matière de gestion des risques naturels, « au moment de l'événement, le pas temporel est le même pour tout le monde ».

Dans le cas de la tempête Xynthia, « on disposait de cartes dépressionnaires, on avait prévu l'intensité du vent, on connaissait également les coefficients de marée et la hauteur des digues, et de plus, il y avait eu un événement précédent une dizaine d'années auparavant, mais il n'y a pas eu d'alerte ! Donc même si l'on dispose des données, si on n'a pas **une coordination et un niveau de veille suffisants**, on passe à côté... ».



Un autre exemple, plus local, est celui de la Combe des Torchés sur la RD 1091 (Fig. 32), qui relie Grenoble à Briançon et est donc une route à fort enjeu. Ce couloir est connu pour produire des événements de type lave torrentielle (qui atteignent la route de manière récurrente) et des avalanches (ces phénomènes atteignent l'infrastructure routière de façon exceptionnelle, aucune avalanche n'étant descendue jusque là depuis 1946). Une lave torrentielle importante s'est produite en juillet 2010 suite à des précipitations d'intensité exceptionnelle, avec un surcreusement du talweg. Après cet événement, un épisode avalancheux a atteint la route en décembre 2010, faisant suite au premier épisode neigeux de la saison, qui a donné des précipitations importantes mais non exceptionnelles. Sur ce site, le risque avalancheux n'était pas pris en compte jusqu'ici et va devoir être reconsidéré à la hausse, avec la nécessité pour le CG38 d'engager un programme de sécurisation de la zone. Comme le montre cet exemple, **on s'attend désormais à voir certains sites réagir de manière plus intense et plus rapides aux événements météorologiques**.

Fig. 32. La Combe des Torchés (Isère)

Remarque

C. Peisser : Les différentes présentations font ressortir un certain nombre de points communs, mais également des orientations quelque peu différentes d'un territoire à l'autre, qui pourront être de nouveau abordés lors des discussions. En particulier on a entendu plusieurs fois mentionnée l'importance de la **réactivité en cas de survenance d'un événement non prévu**, puisque l'on est confronté de plus en plus à des événements qui étaient classés comme exceptionnels, et qu'on se retrouve ainsi de plus en plus souvent en situation de crise.